



**SOCIÉTÉ CANINE de l'ÎLE DE FRANCE**  
Association Loi 1901 - affiliée à la Société Centrale Canine  
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique



# Dimanche 17 Juin 2018

## L'ISLE ADAM (95)

Parc Manchez (à côté du marché)  
Avenue des Ecuries de Conti - rue de l'Abbé Breuil

CACS de la S.C.C.

**ENTRÉE GRATUITE**  
**SORTIE LIBRE**  
après le jugement

### EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

**EXPOSITION**  
**SANS CAGE**

**CONTROLE VÉTÉRINAIRE A L'ENTRÉE (arrêté préfectoral du 22/09/2008)**

### HORAIRES

Entrée des chiens : 8 h 00  
Début des jugements : 9 h 30

**Clôture officielle :**

**26 Mai 2018**

(date de réception)

**CONFIRMATION SEULE**

voir en page 3

**BEST IN SHOW : Baby - Puppy - Jeunes - Vétérans et Meilleurs de groupe**  
voir récompenses en page 4

**RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44**

[scif@wanadoo.fr](mailto:scif@wanadoo.fr)

**INFORMATION AUX EXPOSANTS**

**TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE**

**ENTRAÎNERA**

**LE REFUS DE L'ENGAGEMENT**

### JURY PRESSENTI

**LA LISTE DES JUGES PEUT ÊTRE MODIFIÉE SUIVANT LE NOMBRE DES ENGAGEMENTS ET LES INDISPONIBILITÉS DES JUGES.**

*Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation*

racés invitées (confirmation payante : 38 €)

Jack Russell, Parson Russell

engagement par internet ou par courrier

#### 1<sup>er</sup> Groupe

Berger Australien, Berger Blanc Suisse, Berger des Shetland ..... Boris CAVILLAC  
Berger Allemand ..... Muriel FILLEAUDEAU  
Bergers Belges Malinois, Laekenois, Tervueren, Groenendael, Schipperke ..... Denis DESCAMPS  
Berger de Beauce, Berger de Brie, Berger de la Serra de Aires,  
Chien de Berger de Majorque, Lancashire Heeler, Border Collie  
Bergers Bergamasque, de la Maremme et des Abruzzes, de Russie Méridionale,  
Polonais de Plaine, Chiens de Berger Croate, des Tatras, Roumains de Mioritza  
et des Carpathes, Chien Loup Tchèque, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli,  
Pumi, Tchouvatch Slovaque, Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke ..... Roger BARENNE  
Bearded Collie, Collie A Poil Court, Collie A Poil Long ..... Cassandre MATTERA  
Bergers de Picardie, des Pyrénées (Face Rase, Poil Long), Chien de Berger Catalan,  
Kelpie Australien, Bouviers Australien, Australien Courte Queue, des Ardennes,  
des Flandres, Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes ..... Christian LENEUF  
Bobtail ..... Dominique PRIN

#### 2<sup>e</sup> Groupe

Dogue de Bordeaux, Shar Pei ..... Cassandre MATTERA  
Terrier Noir Russe ..... Brigitte BELIN BERNAUDIN  
Berger d'Asie Centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie,  
Berger du Caucase, Berger du Karst, Sarplaninac, Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer,  
Bouvier Bernois, de l'Appenzell, de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse, Boxer, Broholmer,  
Bulldog, Bullmastiff, Mastiff, Berger de l'Europe du Sud Est, Chien de Ferme Dano-Suédois,  
Chien de Berger d'Anatolie, Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela,  
Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro,  
Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Mâtin Espagnol, Cane Corso, Léonberg,  
Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées, Dobermann,  
Dogue Allemand, Dogue Argentin, Dogue du Tibet, Saint Bernard,  
Chien de Montagne de l'Atlas, Hovawart, Landseer, Terre Neuve,  
Mâtin Napolitain, Rottweiler, Smous des Pays Bas, Tosa ..... Roger BARENNE

#### 3<sup>e</sup> Groupe

Terrier du Révérend Russell, (*race invitée*) Terrier Jack Russell (*race invitée*),  
Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier,  
Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Australien,  
Terrier Australien A Poil Soyeux, Terrier Brésilien, Toy Terrier, Terrier Irlandais,  
Terrier Irlandais à Poil Doux, Glen Of Imaal, Terrier Japonais,  
Terrier Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier ..... Brigitte BELIN BERNAUDIN  
Bull Terrier, Bull Terrier Miniature, Terrier de Chasse Allemand,  
Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Terrier Américain ..... Dominique PRIN  
Fox Terrier Poil Dur, Fox Terrier Poil Lisse ..... Roger BARENNE  
Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecosais,  
West Highland White Terrier ..... Cassandre MATTERA  
Yorkshire Terrier ..... Sylvie MIGNON

#### 4<sup>e</sup> Groupe

Teckels ..... Marie-France VARLET

#### 5<sup>e</sup> Groupe

Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais,  
Chien d'élan Norvégien, Chien d'élan Suédois / Jämthund,  
Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie,  
Chien Norvégien de Macareux, Laikas (de Sibérie, Laika), Lapphund Suédois,  
Samoyède, Spitz de Norrbotten, des Visigoths, Spitz Finlandais,  
Chien du Mexique, Chien du Pérou, Spitz, Volpino Italien ..... Vincent CABON  
Akita, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba, Shikoku,  
Spitz Japonais, Akita Américain, Basenji, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan,  
Husky de Sibérie, Podenco Canario, Podengo Portugais, Chien du Pharaon,  
Cirneco de l'Etna, Podenco Ibicenco, Chien de Taïwan, Chow Chow, Eurasier,  
Jindo Coréen, Malamute de l'Alaska ..... Christian LENEUF

#### 6<sup>e</sup> Groupe

Dalmatien ..... Christian LENEUF  
Basset Hound ..... Cassandre MATTERA  
Beagle, Beagle Harrier, Harrier ..... Renée RAULT  
Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Bleus de Gascogne, Gascon Saintongeois,  
Fauves de Bretagne (Basset, Griffon), Chien Courant Suisse, Petit Chien Courant Suisse,  
Chien de Rhodésie à Crête Dorsale, Chien de Saint Hubert, Griffon Nivernais, Porcelaine,  
Griffon Vendéen (Grand, Briquet, Grand Basset, Petit Basset), Bassets des Alpes,  
de Westphalie, Artésien Normand, Chien d'Artois, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais,  
Foxhound Américain, Français, Grand Anglo Français, Poitevin, Brachets Allemand,  
de Styrie à Poil Dur, Noir et Feu, Polonais, Tyrolien, Chien à Loutre, Posavatz,  
Chiens Courants de Bosnie à Poil Dur, de Halden, de Hamilton, de Hygen, de Schiller,  
de Montagne du Monténégro, Slovaque, de Transylvanie, Polonais, d'Istrie, du Smaland,  
Espagnol, Finlandais, Grec, Italien, Norvégien, Serbe, Chiens de Rouge de Bavière et du Hanovre,  
Chien noir et feu pour la Chasse Au Raton ..... Roger BARENNE

#### 7<sup>e</sup> Groupe

**SPECIALE BRAQUE HONGROIS (POIL COURT, POIL DUR),**  
Braque du Bourbonnais, Braque Français (Type Gascogne, Type Pyrénées),  
Barbu Tchèque, Griffon d'arrêt Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Drahthaar,  
Chien d'arrêt Portugais, Braque Allemand à Poil Court, Braque d'Auvergne,  
Braque de l'Ariège, Braque de Burgos, Braque de Weimar, Braque Italien, Spinone,  
Epagneul Breton, Braque Saint Germain, Stichelhaar, Chien d'arrêt Danois Ancestral,  
Chien d'arrêt Frison, Chien de Perdrix de Drepte, Epagneuls Bleu de Picardie, Picard,  
de Pont Audemer, Français, Langhaar, Epagneul de Munster, Griffon Korthals,  
Pointer Anglais, Setter Anglais, Setter Irlandais ..... Roger BARENNE

#### 8<sup>e</sup> Groupe

Cumber Spaniel, Cockers Américain et Anglais, English Springer Spaniel,  
Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Petit Chien Hollandais  
de Chasse au Gibier d'eau, Retrievers Golden, du Labrador, à Poil Bouclé,  
à Poil Plat, de La Baie de Cheasapeake, de la Nouvelle Ecosse ..... Renée RAULT  
Epagneul d'eau Irlandais, Barbet, Chiens d'eau Américain, Espagnol, Frison,  
Portugais, Romagnol, Chien D'oyseil Allemand ..... Roger BARENNE

#### 9<sup>e</sup> Groupe

Bichons à Poil Frisé, Bolonais, Havanais, Maltais, Petit Chien Lion, Epagneul Tibétain,  
Lhassa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain, Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois,  
Bouledogue Français, Carlin, Terrier de Boston ..... Vincent CABON  
**PETIT CHIEN RUSSE, SPECIALE CANICHE,**  
Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon, ..... Sylvie MIGNON  
**SPECIALE EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL,**  
Cavalier King Charles, King Charles, Kromfohrlander ..... Cassandre MATTERA  
Coton de Tuléar, Chien Chinois à Crête, Chihuahua ..... Christian LENEUF

#### 10<sup>e</sup> Groupe

Lévrier Hongrois, Greyhound, Lévrier Afghan, Saluki, Lévrier Irlandais ..... Christian LENEUF  
Barzoï, Azawakh, Lévrier Espagnol, Lévrier Polonais, Sloughi,  
Petit Lévrier Italien, Lévrier Ecosais, Whippet ..... Cassandre MATTERA

#### Races non reconnues par la F.C.I.

Berger Américain Miniature ..... Boris CAVILLAC  
Chien Fonnese, Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano, Bulldog Continental,  
Cursinu, Briquet de Provence, Bruno St-Hubert Français, Epagneul de St Usuge ..... Roger BARENNE  
**SPECIALE CHIEN PARTICOLORE À POIL FRISÉ** ..... Sylvie MIGNON  
Ratier de Prague ..... Cassandre MATTERA

**Engagements internet - paiement sécurisé** <http://www.sc-if.org - cedia.fr>

(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)

les engagements non payés ne seront pas pris en compte

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL de L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à l'Isle Adam au Parc Manchez le dimanche 17 juin 2018 avenue des Ecuries de Conti - rue de l'abbé Breuil

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

**SORTIE DES CHIENS** – Sortie libre après les jugements.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette pendant longtemps que ne l'exige sa préparation.

## PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

**ANNULLATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente. Les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie ne sont pas admis.**

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

### CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVÉRTÉ** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES** – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

**POUR CHIENS COURANTS** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**POUR TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

**LOT D'AFFIXE** – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, né chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CHIENS «NE CONCOURANT PAS»** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : La date de clôture officielle est fixée au 26 mai 2018 (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé.

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

## REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>er</sup> des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>e</sup> des chiens - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
  - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE / MEILLEUR CHIEN DE SEXE OPPOSÉ AU MEILLEUR DE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race et pour le titre de meilleur de sexe opposé au meilleur de race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

## EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St- Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

## CONFIRMATIONS (sauf berger Allemand, Border Collie et Jagd Terrier)

**ATTENTION** : Les chiens ayant subi une otclectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de détenteur et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneo de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuites, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

## TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

**A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....)**

**ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.**

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie :** Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

**les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)**

# L'Isle Adam (95) - Dimanche 17 Juin 2018

## EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

### DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à SCIF - ENVA - EXPO ISLE ADAM

Bât. Létard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex

**Pas d'envoi en recommandé**

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe :  M -  F

Race : \_\_\_\_\_

Taille : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_ Poil : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_

**CLOTURE OFFICIELLE : 26 mai 2018**

**(date de réception)**

tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé

**Entrée des chiens : 8 h 00**  
**début des jugements : 9 h 30**

### EXPOSITION SANS CAGE

les engagements internet imprimeront une E-carte  
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

### SEANCE DE CONFIRMATION SEULE

**Samedi 16 juin 2018 à 14h**

Feuille d'engagement sur [www.sc-if.org](http://www.sc-if.org)

Renseignements :

01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

[scif@wanadoo.fr](mailto:scif@wanadoo.fr)

### Précisions indispensables pour les races suivantes

<b>Variété</b> : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille</b> : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs</b> : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Poil (nature ou longueur)</b> : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahua, Petit Chien Russe.	<b>Poids</b> : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	---	--	---

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_  
(Propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

- Intermédiaire
- Ouverte
- Travail
- Champion
- Jeune
- Puppy
- Baby
- Vétéran
- Meute
- Confirmation
- avec exposition (gratuit)
- Ne concourant pas

**Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte**

**tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.**

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

### ● IMPORTANT : à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'identification I-CAD
- copie de la vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2<sup>e</sup> catégorie
- copie de la carte d'adhérent SCIF 2018 (si tarif adhérent appliqué)
- copie des attestations pour engagements en classe travail ou champion
- chèque ou mandat cash à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)

**Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)**  
**Les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : \_\_\_\_\_ (N'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Réservé à la SCIF :

Date : \_\_\_\_\_ n° d'arrivée : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire :

**Inscription sur place pour : Jeune Présentateur : 8 €**

**Paire (même détenteur) : 10 € - Couple (même propriétaire) : 10 €**

**Lot d'affixe et lot de reproducteur 10 € - (voir définition dans le règlement)**

*En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chien.*  
**pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**  
*pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2018 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)*

	<b>DROITS D'ENTRÉE</b> <i>Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier</i>	
	Courrier et internet non membre	Uniquement courrier membre scif
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	35 €	33 €
2 <sup>e</sup> chien	30 €	28 €
3 <sup>e</sup> chien	25 €	23 €
Suivants (chacun)	20 €	20 €
Baby, Puppy, Vétéran	16 €	15 €
Chien ne concourant pas - ne sera ni jugé ni confirmé	8 €	8 €
Meute avec 6 chiens en individuelle même propriétaire	64 €	60 €
Chien supplémentaire dans la meute même propriétaire	15 €	13 €

Accompagnateur gratuit

**Adhésion SCIF 2018** (donne droit au tarif membre ci-dessus)

ADHESION ou  RENOUELEMENT N° adhérent : \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> personne : N° adhérent : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Simple : 17 € - Couple (même adresse) : 18 € **Paiement par chèque séparé**

**PAIEMENT** (pas de chèque étranger)

Mandat cash  Chèque

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération



# RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc,

aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur,

récompenses pour les trois premiers de chaque jugement

Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,

Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,

Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.



**RENSEIGNEMENTS A FOURNIR**  
pour les classes Travail et Champion  
(joindre obligatoirement le justificatif)

**CLASSE TRAVAIL** (donnant droit à l'attribution du CACS)  
*Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)*

**Chiens de Défense** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :  
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring  
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré

**Chiens Courants** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

**Spaniels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

**Retrievers** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB  
**Barbets** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cat.).

**Terriers** : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix.

**Chien d'Elan Norvégien**  
Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière**  
• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)  
Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers** : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 Juges différents.

**CLASSE CHAMPION**  
Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés de la loi du 6 janvier 1999.



## RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

Vous élevez des champions, nous les sublimes.

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

**ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE** est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.



SHOW PERFORMANCE

ROYAL CANIN / France S.A.S. 2016. Tous droits réservés. RCS Nantes 300 824 388. 302070148/ARJES - voir coordonnées p.97-98c.

### EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

**CLASSE TRAVAIL** : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

**CLASSE CHAMPION** : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.